

RÉAMÉNAGEMENT DU PARC CHARLES-S.-CAMPBELL ET DE LA RUE GAREAU

La Direction des travaux publics de l'arrondissement de Ville-Marie prévoit entreprendre, le **mardi 14 octobre** prochain, des travaux en vue du **réaménagement de la portion nord du parc Charles-S.-Campbell et de la rue Gareau**. Ces travaux prévoient l'aménagement d'un sentier accessible universellement dans le parc, l'aménagement de terrains de pétanque, l'ajout de tables de ping-pong ainsi que la plantation de végétaux. La rue Gareau, quant à elle, sera pavée après les travaux souterrains correctifs nécessaires. L'éclairage y sera aussi revu pour rehausser le sentiment de sécurité et assurer le confort tant des résidentes et résidents, que des usagères et usagers du parc.

HORAIRE DES TRAVAUX

Les travaux débuteront le 14 octobre et se dérouleront jusqu'au début du mois de décembre 2025. Ils se dérouleront généralement du lundi au vendredi, de 7 h à 17 h, et en fonction des contraintes opérationnelles et des conditions météorologiques.

CIRCULATION, ACCÈS ET STATIONNEMENT

Pendant les travaux :

- un accès piétonnier aux résidences et aux établissements sera préservé en tout temps, mais des détours pourraient être à prévoir;
- la rue Gareau sera fermée à la circulation;
- la portion nord du parc Charles-S.-Campbell, jusqu'au chalet de parc, ne sera pas accessible. La portion sud du parc et le chalet demeureront accessibles en tout temps;
- des entraves à la circulation et des interdictions de stationnement sont à prévoir sur la rue Alexandre-DeSève et sur la rue De Champlain.

Nous vous demandons de bien vouloir respecter la signalisation de chantier qui sera mise en place.

COLLECTES DES DÉCHETS, DE LA RÉCUPÉRATION ET DES RÉSIDUS ALIMENTAIRES

L'horaire des collectes des déchets, de la récupération et des résidus alimentaires ne sera pas modifié pendant les travaux.

BRUIT

Ayez l'assurance que les mesures nécessaires seront mises en place dans le but de préserver la quiétude du voisinage et de minimiser les impacts des travaux.

RENSEIGNEMENTS

Vous pouvez obtenir des renseignements sur le déroulement des travaux en composant le **311** en mentionnant qu'il s'agit de travaux réalisés par la Direction des travaux publics de l'arrondissement de Ville-Marie. Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration.